

COVID-19 – Dernières nouvelles No. 16 de la part du Syndicat

Retour au bureau phase 3 pour le siège

Au siège, cette semaine de juillet voit débuter la phase 3 du retour au bureau et enfin le bâtiment reprend un peu vie. Après une certaine cacophonie la semaine dernière, les modalités de cette phase 3 ont fait l'objet de certaines clarifications de la part de l'administration, à la demande du Syndicat. Selon ce dernier, les maîtres mots d'un retour réussi échelonné sont : clarté, transparence et équité. Si, à votre niveau, ces 3 critères ne sont pas remplis, alors agissez : posez des questions, demandez à voir les listes actualisées de qui est supposé rentrer et selon quels critères car il semblerait qu'un déficit de communication persiste. Et surtout, si vous vous apercevez le jour de votre rentrée au BIT que la personne avec qui vous partagez le bureau se trouve également présente (ce qui ne doit pas être le cas car 2 personnes ou plus dans un bureau doivent faire l'objet d'une rotation hebdomadaire obligatoire), exercez votre droit de retrait.

Un avenir incertain pour le centre de Turin qui requiert notre solidarité

Vous ne le savez peut-être pas encore : le centre de formation de Turin est dans la tourmente. Ses revenus se fondent principalement sur les formations et une contribution du gouvernement italien. Aujourd'hui, les revenus se tarissent et le centre cherche des solutions pour survivre.

Le centre a donc dû commencer à se réinventer en proposant de nouveaux produits et services adaptés à la situation et en cherchant des sources de fonds alternatives. Une meilleure employabilité du centre peut être envisagée par l'OIT elle-même et nous savons que l'administration y travaille. Mais un nouveau modèle d'affaire doit s'accompagner d'un dialogue social fort et fiable pour faire face à la situation difficile. Le personnel doit être impliqué dans cette nouvelle stratégie.

C'est pourquoi le Syndicat du personnel de l'OIT se joint au Syndicat du personnel du centre de Turin, sous la bannière « Une seule OIT » pour les accompagner et les soutenir dans toutes les démarches futures avec leur administration et appelle notre administration OIT à faire le maximum, pour sauver le centre et l'ensemble de son personnel qui a traversé de nombreuses épreuves pendant cette période.

Décision du TCANU (UNDT)

La décision du Tribunal du contentieux administratif des Nations unies concernant la plainte de nos collègues des Nations unies sur l'ajustement de poste de Genève a été rendue publique le 30 juin 2020. La plainte a été rejetée (voir le jugement [ici](#)).

C'est une mauvaise nouvelle car elle met définitivement l'avenir du système commun des Nations unies en péril et a des répercussions sur l'ensemble du système salarial onusien dans le monde entier. Les principes Noblemaire et Flemming sont en grave danger. Votre Syndicat doit analyser en détail ce jugement, prendre rapidement contact avec l'ensemble des associations et syndicats et des fédérations de personnels du Système commun pour discuter et décider de la prochaine stratégie à venir mais il est clair que l'avenir ne sera pas radieux et des luttes fortes sont à envisager.

Le Syndicat attend aussi de l'administration une information et/ou une position dans les meilleurs délais à ce sujet.